



MÉTROPOLE

clermont auvergne métropole

VÉGÉTALISATION

**EN VERT ET
POUR TOUS !**

SOMMAIRE



P 4
RETOUR EN IMAGES
SUR L'ACTUALITÉ DE LA MÉTROPOLE
Présentation d'ex-voto exceptionnels au musée Bargoin, succès des Journées du patrimoine, lancement des travaux des Allées du Cardo, la Bibliothèque métropolitaine qui sort de terre et inauguration du Kap, le learning center de l'Université de Clermont Auvergne. •



P 10 à 17
DOSSIER
EN VERT ET POUR TOUS !
Création de parcs, verdissement des voies de circulation, embellissement des entrées de ville et du réseau cyclable... La Métropole améliore le cadre de vie en végétalisant partout où elle le peut tout en conservant les arbres existants et en plantant ceux qui sauront faire face au climat de demain. •



P 18
PORTRAIT
MICKAËL PECAUD
Avec l'ouverture du Supreme Legacy Studio, ce danseur chorégraphe et chef de troupe franchit encore un cap et continue de placer fièrement Clermont-Ferrand sur la carte mondiale du hip-hop. •



P 27
SOLIDARITÉ
DES ADOS ENTREPRENEURS
Ils sont 15, entre 16 et 17 ans, à avoir découvert, le temps d'un été, le monde de l'entreprise. Leur entreprise, grâce à la Coopérative des jeunes en action. •

MÉTROPOLE
clermont auvergne métropole

N°36
OCTOBRE / NOVEMBRE 2024

RETOUR EN IMAGES	4
MÉTRO+	6
RAPIDO	7
DOSSIER	10
Ça pousse	12
Comment intégrer la nature en ville ?	14
Du vert dans les artères	15
Interview de Sébastien Roussel, Paysagiste DPLG	16
L'entretien des arbres et des espaces végétalisés	17
PORTRAIT	18
C'LE CHANTIER	20
ÉCONOMIE	22
LES VISAGES DE LA MÉTROPOLE	23
ÉCONOMIE	24
HABITAT	26
SOLIDARITÉ	27
LE DÉCODEUR	28
TRIBUNES	29

ÉDITO



“Créer de nouveaux espaces de végétalisation”

Nous entrons dans la dernière phase de forte intensité de travaux dans l'espace public...

Tout d'abord, je voudrais rappeler que Clermont Auvergne Métropole, ce n'est pas que des travaux, bien au contraire ! Ce sont aussi près de 1 500 jeunes accompagnés chaque année dans l'accès à un emploi, plus de 40 000 inscrits dans nos bibliothèques, plus de 1 000 entrepreneurs soutenus dans leurs projets... C'est aussi plus de 46 000 km nettoyés chaque année par nos agents, plus de 2 000 analyses de la qualité de notre eau... 360 000 passages en déchetteries ou encore 35 000 arbres entretenus ! Je pourrai multiplier les exemples à l'envi. La Métropole, c'est avant tout des services publics de proximité, qui nous accompagnent dans notre quotidien. Concernant la voirie et le projet InspiRe nous avons encore une année intense devant nous mais les calendriers sont tenus. Je tiens à remercier toutes les équipes à l'œuvre ainsi que tous les habitants de la métropole. Après beaucoup de travaux de réseaux, nous commençons à voir les nouveaux aménagements se dessiner. Les nouveaux parcs prennent forme à Saint-Jean et à Saint-Jacques notamment.

Certains aménagements ont nécessité l'enlèvement d'arbres, n'est-ce pas contradictoire ?

Je veux être transparent sur ce sujet. Construire la ville nous oblige à ôter en moyenne 250 arbres par an. Ce n'est pas spécifique au projet InspiRe, on enlève et replante des arbres en permanence pour des raisons de maladie ou de sécurité. Aussi parce que parfois ils se situent sur de futurs aménagements dont l'intérêt écologique est bien supérieur. C'est la vie d'une métropole où vivent et se déplacent 300 000 habitants. Ceci étant dit, on envisage toutes les solutions à notre disposition avant d'enlever un arbre. Si, par exemple, un arrêt de bus est prévu à l'emplacement d'un arbre en bonne santé et que le suivant est malade, l'aménagement prendra la place de l'arbre malade. Nous avons ainsi limité à 380 le nombre d'arbres enlevés dans le cadre d'Inspire (dont 130 malades), pour 3 000 arbres plantés. C'est là l'intérêt écologique supérieur : offrir des infrastructures de qualité pour sécuriser les piétons et les cyclistes et réserver la voiture à ceux qui en ont absolument besoin : artisans, livreurs, riverains...

La Métropole saisit-elle toutes les opportunités pour accélérer la végétalisation ?

Oui. Construire une métropole est un équilibre compliqué : il faut construire des habitations pour loger nos jeunes à des coûts accessibles, assurer un confort et une qualité de vie tout en faisant face à l'urgence climatique. Nous saisissons toutes les opportunités offertes par les travaux d'aménagement menés par Clermont Auvergne Métropole pour améliorer le cadre de vie en végétalisant. Les différents aménagements d'Inspire en sont une belle illustration. Mais nous sommes également en train de créer de nouveaux espaces de végétalisation comme dans le quartier Regensburg à Clermont par exemple. On peut aussi citer des projets plus petits, mais tout aussi importants à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'une rue, comme l'avenue du Mont-Dore à Ceyrat, la rue des Martyrs de Gerzat ou la coulée verte de Vallières à Clermont-Ferrand. Enfin, nous sécurisons les espaces existants notamment grâce à plan local d'urbanisme Intercommunal qui prévoit 400 hectares de zones protégées en plus ! •

OLIVIER BIANCHI, PRÉSIDENT DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Merci à Angèle, Claire, Maxime et Laurent pour leur collaboration lors de la réalisation des photos de la couverture et du dossier.
Imprimé sur du papier 100 % recyclé.
Édité par Clermont Auvergne Métropole, 64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand cedex 1 - Tél. 04 73 98 34 00.
Directeur de publication : Olivier Bianchi. Direction de la communication : Gaëlle Rougemont. Coordination générale : Sandie Valla.
Rédacteur en chef : Laurent Diennet. Rédaction : Carole Sarrola, Justine Rodier, Daphnée Autissier, Laurent Diennet. Crédits photographiques : Ludovic Combe, Jodie Way, Emma Morandin, Marion Dagot, Sidonie Joubert, Ville de Clermont-Ferrand, Yann Cabello, Fédération française de tir à l'arc, Poisson Lune production, Paris 2024, musée du Louvre / Hervé Lewandowski, Ville d'Aubière, Ville de Le Cendre, Ville de Romagnat, David Gonthier, Direction de la communication de l'Université Clermont Auvergne, InspiRe. Couverture : Ludovic Combe. Crédits illustrations : Sidonie Joubert, Devillers et Associés, InspiRe - LABA, Reichen et Robert associés, Agence Hyl - Golem images, Cadsign, Freepik.
Maquette : @Turbulences. Réalisation : @Turbulences. Impression : Agir Graphic. Tirage : 182 000 exemplaires.
Distribution : La Poste - ISSN 2553-9612 (imprimé) - ISSN 2648-4226 (en ligne). Dépôt légal : Octobre 2024.



Retour en images sur...

Les ex-votos s'installent au musée Bargoin

Plus grande collection d'Europe, 3 500 ex-votos gallo-romains en bois du musée Bargoin ont été trouvés à la limite Clermont-Chamalières en 1968, et sont désormais abrités dans une salle dédiée du musée. Après deux ans de travaux et grâce au soutien de l'État, propriétaire de la collection, le musée Bargoin peut conserver et présenter ces ex-votos au public dans les meilleures conditions. •



Allées du Cardo : c'est parti !

La première pierre de l'aménagement du quartier Renoux - Balainvilliers - Joffre - Vercingétorix a été posée jeudi 12 septembre. Pensées dans le cadre du projet InspiRe, les futures "Allées du Cardo" seront constituées d'un jardin linéaire de 5 000 m² où seront plantés 124 arbres. •

Journées Européennes du Patrimoine

2024 restera comme une édition particulière pour le patrimoine avec l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire pour les 21 communes de la Métropole. Le thème de cette année, "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions", a permis d'illustrer le lien entre les différentes communes de la Métropole autour des richesses qui les unissent : l'eau, le patrimoine viticole, les cités ouvrières... •



Hôtel-Dieu : la bibliothèque métropolitaine prend forme

Le chantier de la Bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu avance à grands pas : le futur amphithéâtre du forum central se dessine clairement, la restauration du bâtiment ancien se poursuit avec la rénovation de la façade de l'aile Nord, la pose de fenêtres, d'une nouvelle charpente et de la couverture. Par ailleurs, les équipes s'affairent pour commander les ouvrages et préparer l'ouverture de cet équipement, figure de proue du réseau de lecture de la Métropole. Ouverture prévue en 2026. •



On est Kap !

Le Kap, learning center de l'Université Clermont Auvergne, a ouvert ses portes le 2 septembre. Sur 8 400 m², il héberge notamment une bibliothèque universitaire nouvelle génération ainsi qu'une nouvelle bibliothèque numérique qui complétera une collection de 450 000 ouvrages en magasin et 61 500 documents en accès libre. L'ouverture du Kap marque la fin d'un chantier, soutenu par la Métropole, qui aura duré cinq ans pour un coût total de 22 millions d'euros. •



À chaque numéro, nous mettons en avant des métropolitains inventifs et audacieux, des entreprises ou des événements qui vont de l'avant et font rayonner la métropole.



Alice Modolo, comme un poisson dans l'eau

"Il y a 5 ans, j'étais dentiste", rit-elle. Aujourd'hui, Alice Modolo, 39 ans, est l'une des meilleures apnéistes du monde. En juin, elle relaie la flamme olympique sous l'eau, "cette image a marqué les esprits". Tout comme sa participation au clip « Runnin' » de Beyoncé où on la voit courir sous l'eau. Une visibilité importante pour son sport, jamais inscrit aux JO, que l'athlète espère représenter en 2028. Après avoir pratiqué l'apnée "en dilettante", Alice Modolo décide de s'y consacrer pleinement. À 34 ans, elle se lance un pari : être la première française à franchir la barre des 100 mètres. C'est désormais chose faite. Engagée pour l'association Planète Urgence, l'athlète, née à Clermont, utilise sa pratique pour défendre ses valeurs. "C'est très fort qu'une femme incarne cette discipline extrême : aller dans les abysses sans respirer. Tout nous porte à croire que ce n'est pas pour nous. J'encourage les femmes à croire en elles." •

Avec BeeLive, le "coliving" emménage à Clermont

Vivre à 19 dans une maison de 700 m²... C'est possible ! Depuis 2 ans, BeeLive propose le coliving (cohabitation) dans 3 maisons partagées (Gaillard, Montferrand, Carmes) accueillant entre 11 et 19 personnes, chacune possédant chambre et salle de bain privatives. Les espaces communs sont spacieux avec parfois salle de cinéma ou terrain de pétanque. Les locataires sont jeunes (18-39 ans) et la moitié vient de l'étranger. "Nous avons accueilli 17 nationalités : la mixité me tient à cœur", confie l'entrepreneur Axel Morter. Les loyers débutent à 595 €/mois et comprennent des services (ménage, tarifs préférentiels dans certains commerces). Des sorties "inter-maisons" sont organisées, comme un lever de soleil au puy de Dôme. "Plus qu'une colocation, c'est un espace de vivre ensemble !" Bientôt, d'autres maisons s'ouvriront à Clermont... et à Lyon. •



Tim Curado : un prof sur l'estrade...et sur scène

Professeur de physique-chimie dans un lycée de Clermont, Timothée Curado est aussi une star des réseaux sociaux où il raconte avec humour son quotidien avec les élèves. "J'ai commencé pendant le confinement, pour m'occuper", se souvient-il. Près de 2 millions d'abonnés plus tard, sa carrière parallèle d'humoriste est lancée. Les 28 et 29 septembre, il est monté sur scène à la Comédie des volcans : "Des élèves avaient pris leur billet !" Avant d'autres représentations à Paris cet hiver. "Je suis avant tout prof, c'est mon métier passion !", tient-il à rappeler. Avec imagination et créativité, il crée des jeux de piste en cours pour "apprendre en s'amusant". Récemment, il a partagé publiquement son amour pour les hommes, créant une vague de libération de la parole. "Une confiance s'installe et les jeunes osent davantage me parler. Être prof, c'est aussi lutter contre les discriminations et le harcèlement scolaire." •

🎧 Retrouvez notre podcast sur clermontmetropole.eu



RAPIDO

FESTIVAL



Le Cendre : les marionnettes soufflent leurs 10 bougies !

Le festival de marionnettes et de théâtre d'objets *Juste pour deux mains* fête ses 10 ans à l'occasion de l'édition 2024 qui se déroule du 21 au 25 octobre. Cette année s'avère riche avec une programmation de 5 jours autour de 10 spectacles qui déploieront toutes les facettes de cet art qui n'est pas réservé qu'aux plus jeunes ! •

+ infos sur lecendre.fr

PRÉSERVATION

Romagnat compte les figuiers

La commune de Romagnat, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et l'Étonnant Festin repèrent et identifient les figuiers de l'agglomération clermontoise pour en prélever des boutures. En attendant la création d'un verger conservatoire, une pépinière temporaire a été mise en place pour abriter les cinq espèces déjà préservées. •

+ Pour participer à cet inventaire, rendez-vous sur www.cen-auvergne.fr/ rubrique "Agir avec nous" puis "Sciences participatives"



BASSIN D'ORAGE

Le bassin de la Vallée du Bédât se refait une beauté

Situé entre les communes de Nohanent et Blanzat, le bassin d'orage de la Vallée du Bédât offre un plan d'eau de 2 000 m². L'entretien de cet aménagement nécessite une vidange complète tous les 5 ans. La dernière en date a débuté fin septembre, suivie d'une pêche de sauvetage. Un assec de plusieurs mois est maintenant observé avant un nettoyage à l'été 2025. Patience aux promeneurs et pêcheurs qui pourront retrouver leur plan d'eau à l'issue de ces travaux ! •





SALON

Le livre dans son salon à Gerzat

Le 3^e Salon du Livre d'Histoire de Gerzat se déroulera les 23 et 24 novembre. Autour du thème "Dans l'esprit de la vigne", cet événement mettra à l'honneur l'histoire et la culture viticole, explorant les liens entre viticulture et patrimoine historique. Au programme : rencontres avec des auteurs spécialisés, conférences, tables rondes et expositions permettant aux visiteurs de découvrir l'importance de la vigne à travers les âges. •

SPORT



Les pros entrent en scène

Les saisons sont lancées pour les clubs professionnels soutenus par Clermont Auvergne Métropole. Les sections féminines porteront haut les couleurs de la Métropole avec les Volcaniques handballeuses du HBCAM 63, les rugbywomen de l'ASM Romagnat et les "panthères" du VBCC, pour le volley. Du côté des garçons, de belles rencontres en perspective avec les jaunards de l'ASM, le 11 du Clermont Foot, les handballeurs du HCCA et les hockeyeurs des Sangliers Arvernes. Quelle que soit la forme du ballon (ou du palet), c'est l'assurance de pouvoir voir chaque week-end du sport de très haut niveau sur notre territoire ! •

+ infos sur www.clermontmetropole.eu



JO & JEUX PARALYMPIQUES

Bravo à nos médaillés

Les JO et les jeux paralympiques ont rythmé l'été de façon incroyable. Deux athlètes issus de notre territoire sont revenus avec une médaille :

- **Thomas Chirault** (photo), (Stade Clermontois Archerie) : **argent au tir à l'arc** par équipe.
- **Ludovic Lemoine** (Stade Clermontois) : **bronze en fleuret** paralympique par équipe.

Bravo à eux ! Mais comme l'important c'est de participer, félicitations également à : **Axelle Étienne, Lætitia Guapo, Eve Planeix, Marjorie Veysièrre, Anthony Amirati, Adrien Chalmin, Yann Chaussinand, Nicolas Valentim et Sasha Zhoya.** •

GESTION DES DÉCHETS

Moins de déchets collectés : C'est grâce à vous !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Et les derniers chiffres sur notre territoire sont encourageants. En effet, il apparaît qu'en 2023, la quantité totale de déchets collectés est en baisse par rapport à 2022 (-3,08 %). Elle représente 90 712 tonnes, soit 307 kg par habitant en 2023 contre 316 kg en 2022. •



+ infos sur conservatoire.clermontmetropole.eu

CULTURE

Le Conservatoire lance sa saison 2024-2025

Le Conservatoire à Rayonnement Régional accueille près de 1 800 élèves mais, outre sa mission pédagogique, il reste un lieu culturel incontournable de la métropole. La programmation 2024-2025 en atteste : Nuit des conservatoires, forum et festival de la danse, concerts symphoniques ou formats plus intimes, ciné-concert, théâtre... ainsi que le nombre de partenariats noués avec les plus grandes structures culturelles du territoire comme l'Orchestre National d'Auvergne, Clermont-Auvergne Opéra, le Festival international du court métrage, la Comédie de Clermont... •

A G E N D A

SPORT → 19.10 → Clermont-Ferrand / Stade Marcel Michelin → **ASM Clermont Auvergne vs. Rugby Club Vannetais** à 16h30.

JEUX → 25.10 → Cournon-d'Auvergne / Médiathèque Hugo-Pratt → Enquêtes ludiques → **À toi de jouer ! Élémentaire mon cher Watson.**

SPORT → 29.10 au 2/11 → Ceyrat / Arténium → **Euro Baseball5 jeunes 2024.**

GAMING → 30.10 → Chamalières / Médiathèque Amélie-Murat → **Tournoi de Mario Kart** 16h.

ATELIER → 30.10 → Aubière / Bibliothèque Alexandre-Vialatte → **Atelier-Couture** à 10h, dès 8 ans.

CONCERT/DJ SET → 31.10 → Clermont-Ferrand / La Coopérative de Mai → **Halloween by Raeverie** de 22h30 à 4h30.

NUMÉRIQUE → 06.11 → Pont-du-Château / Médiathèque Alain-Rey → **Atelier Intelligence Artificielle et Images** à 14h30.

DANSE → 09.11 → Clermont-Ferrand / La Comédie → **Bal du "Tout-monde"** à 21h.

SALON → 16 et 17.11 Cournon-d'Auvergne / Grande Halle d'Auvergne → **Salon du tatouage de Clermont-Ferrand.**

THÉÂTRE/HUMOUR → 06.12 → Lempdes / La 2Deuche → **François Morel et Valentin Morel Le dictionnaire amoureux de l'inutile** à 20h30.



ART

Le Panier de fraises : Chardin apporte le dessert

Le musée d'art Roger-Quilliot (MARQ) accueille le "Panier de fraises" (1761) du peintre français Jean Siméon Chardin, acquis récemment et prêté exceptionnellement par le musée du Louvre. L'impact sur la peinture française de cette pyramide de fraises est tel que le tableau a été élevé au rang de Trésor national afin de s'assurer qu'il ne quitte pas le territoire français. Un trésor à déguster jusqu'au 5 janvier ! •



POURQUOI ET COMMENT
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
PLACE LA VÉGÉTALISATION AU CŒUR
DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS ?

EN VERT ET POUR TOUS !

Les espaces végétalisés poussent au gré des nouveaux aménagements le long des voies, en cœur de ville ou dans les quartiers. La Métropole veut voir la vie en vert et intègre systématiquement la végétalisation dans ses programmes de travaux. Objectif : améliorer le cadre de vie et tirer profit de tous les atouts qu'offre la nature.

Bien que située dans un cadre naturel d'exception, la métropole clermontoise se doit de répondre à la volonté des habitants des grandes villes de conjuguer verdure et quotidien. Aujourd'hui, on veut apercevoir le vert du feuillage depuis les fenêtres de son appartement et pouvoir trouver une respiration dans le parc le plus proche, seul, en famille ou entre amis.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, le vert n'est pas seulement une affaire d'esthétique mais une réelle source de bien-être, dont la perception a été amplifiée par les conséquences du réchauffement climatique. Végétaliser permet de créer des îlots de fraîcheur, de réduire bruits et pollution mais aussi de désimperméabiliser les sols pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie, tout en préservant la biodiversité.

Clermont Auvergne Métropole, à l'instar d'autres collectivités, a pleinement conscience de l'enjeu de la végétalisation. Chaque aménagement est pensé en respectant le patrimoine arboré existant autant que possible et en créant des espaces verts résilients aux changements climatiques.

Création de nouveaux parcs urbains de plusieurs hectares ou d'espaces de proximité, plantation de 3 000 arbres dans le cadre des travaux d'InspiRe et de milliers de mètres carrés de fleurs et de plantes pour accompagner les aménagements cyclables de C.réseau ou de voiries... les végétaux arrivent en ville avec une mission : embellir le cadre de vie et rendre le quotidien plus agréable. •

LE DOSSIER SOMMAIRE

Ça pousse	12
Comment intégrer plus de nature en ville ?	14
Du vert dans les artères	15
Interview de Sébastien Roussel, Paysagiste DPLG	16
L'entretien des arbres et des espaces végétalisés	17

POUR TOUT SAVOIR SUR
LA VÉGÉTALISATION EN VILLE
clermontmetropole.eu

ÇA POUSSE...

La Métropole et toutes les communes qui la composent entreprennent des travaux de végétalisation à petite ou grande échelle. Petit tour, non exhaustif, des projets et réalisations métropolitains ou communaux sur notre territoire.



Clermont-Ferrand / Beaumont

Coulée verte de Vallières

Aménagement de friches en un lieu de promenade, d'échanges et de cueillettes, plébiscité dans le cadre du budget participatif de Clermont-Ferrand. **18 000 m²** de surface végétalisée et **66 arbres** plantés.

Livraison prévue : **avril 2025.**



Cournon-d'Auvergne

Cournon Cœur de ville

Réaménagement de l'hypercentre de Cournon. **161 arbres** plantés et **7 900 m²** d'espaces publics végétalisés.

Livraison prévue : **fin 2025.**



Aubière

Parc Hubert-Tarrerias et autres espaces

+300 arbres plantés depuis 3 ans
34 500 m² d'espaces verts supplémentaires
1 530 m² de surfaces désimperméabilisées.



Lempdes

Zone d'activité La Rochelle / Le Pontel / La Fontanille 1

Boisement de la zone d'activités. **20 000 m²** de surface boisée.
Plantation finie au printemps 2024.



Clermont-Ferrand

Parc Saint-Jean

Création de **25 000 m²** d'espaces verts dans le nouveau quartier Saint-Jean, **380 arbres** et **4 400 arbustes** plantés.

Livraison prévue : **été 2025 (phase 1, parc 20 000 m²) et 2028 (phase 2, Allée piétonne 5 000 m²).**



Clermont-Ferrand Quartier Saint-Jacques

Parc de la Muraille

Création d'un parc métropolitain de **45 000 m²** sur l'emplacement de l'ancienne "Muraille de Chine". Secteur test pour de **nouvelles essences végétales** adaptées aux évolutions climatiques.

Livraison prévue : **22 000 m² en 2026 puis 23 000 m² supplémentaires pour 2028.**



Le Cendre

Place du Grand Champ

Création d'une **mini-forêt urbaine** **1 350 m²** de surfaces végétalisées.

Réalisation **achevée au 1^{er} semestre 2024** projet issu du budget écocitoyen du Département.



Blanzat

Route de Nohanent

Travaux d'aménagement **1 010 m²** de surfaces végétalisées et **32 arbres** plantés.

Livraison prévue : **mars 2025.**



Clermont-Ferrand

Les Allées du Cardo

Création d'espaces végétalisés le long des voies du quartier Renoux - Ballainvilliers - Joffre - Vercingétorix, dans le cadre du projet InspiRe.

5 000 m² de jardins linéaires et **150 arbres** plantés.

Livraison prévue : **décembre 2025.**



Ceyrat

Avenue du Mont-Dore

Réaménagement de l'entrée de ville sud. **9 583 m²** de surface végétalisée.

Livraison prévue : **été 2025.**



Gerzat

Rue des Martyrs

Travaux d'aménagement avec **plantation d'arbres et végétalisation** tout au long de la rue **795 m²** de surfaces végétalisées et **20 arbres** plantés.

Livraison prévue : **juin 2025.**



Cébazat

Avenue de la République

Création d'une **piste bidirectionnelle végétalisée** à l'entrée sud de Cébazat, avenue de la République à partir du carrefour des Fourches.

Livraison prévue : **été 2027.**

Comment intégrer plus de nature en ville ?

La nature s'impose dans le paysage urbain. Un enracinement pensé à tous les niveaux de l'aménagement de l'espace public de la métropole.



La ville est un environnement mouvant, qui grandit, se transforme. Sa construction repose sur des bâtiments historiques, piliers qui traversent les siècles notamment en son centre, mais au-delà, elle se mue au gré des besoins. Une mutation, somme des attentes individuelles et de la société, encadrée pour répondre aux exigences d'une vie collective respectueuse de son environnement. Ce cadre est défini par les plans locaux d'urbanisme communaux. En 2025, ce plan sera métropolitain et donc unique pour l'ensemble des 21 communes.

Parmi les besoins identifiés à l'échelle locale comme nationale, celui d'une présence renforcée de la nature dans le paysage urbain, après des années durant lesquelles les aménagements ont souvent fait la part belle au minéral.

Création de deux grands parcs

Cette évolution prend corps dans les projets urbains portés par Clermont Auvergne Métropole. Tout d'abord à hauteur de quartier, lors de mutations d'ampleur. C'est ainsi que le quartier Saint-Jacques, qui bénéficie du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, verra naître à terme, sur les traces de son emblématique "Muraille de Chine", un parc verdoyant et rafraîchissant de 4,5 hectares. Cet immense parc ne sera pas le seul à

pousser au cœur de la métropole. Parmi les réalisations en cours, la première tranche du parc Saint-Jean, dans le nouveau quartier éponyme, issu d'un espace de zone industrielle en friche et accueillant un lycée, un centre sportif et prochainement des logements, bureaux, commerces et une école primaire. Là aussi, les habitants pourront profiter de la verdure environnante, s'étendant à terme sur un espace de 10 hectares.

Au-delà des grands parcs métropolitains, les espaces végétalisés prennent racine en cœur de ville, comme à Cournon-d'Auvergne, ou sur des sites de taille plus modeste pour offrir des parenthèses vertes au plus près de chacun. Souvent plébiscités, ils se réalisent, pour la plupart, en concertation avec les habitants afin de répondre au mieux aux attentes, à l'image des aménagements de la place Regensburg, du parc des Quatre-saisons aux Vergnes à Clermont-Ferrand ou encore de la plantation de 100 mètres de haies arbustives sur le site de Serpolet à Pont-du-Château.

Enfin, de manière plus linéaire, la nature reprend ses droits le long des voies. Entre les aménagements liés au nouveau réseau de transport InspiRe, ceux du réseau cyclable ou encore ceux d'entrée de villes, comme l'avenue de la République à Cébazat ou du Mont-Dore à Ceyrat, la Métropole colore ses artères en vert. •



CHIFFRE-CLÉ

3 000 arbres plantés dans le cadre du projet InspiRe.



Du vert dans les artères

InspiRe, C.réseau (réseau de voies cyclables de la métropole) et projets de voirie divers... les multiples aménagements tracent des voies toujours plus vertes sur le territoire métropolitain pour améliorer le cadre de vie et le confort de tous.

Le projet InspiRe est surtout connu pour sa restructuration du réseau de transport et un meilleur partage de l'espace public. À ces enjeux de taille s'ajoute celui de la transformation du cadre de vie. Une transformation qui fait la part belle au végétal. La création des nouvelles lignes de bus B et C, colonnes vertébrales du réseau de transport en commun, a permis de repenser les aménagements en accordant une attention particulière au patrimoine arboré et au développement de la présence végétale. Les chiffres sont éloquentes : sur 27 km, 3 000 arbres plantés, 17 ambiances différentes de parterres et environ 40 essences d'arbres et d'arbustes. Des strates de végétaux de hauteurs différentes formeront, au plus bas, des rideaux de verdure isolant les cyclistes et les piétons des voitures tout en procurant au plus haut des ombres appréciables. Les Allées du Cardo, dans le quartier Ballainvilliers, véritable traits d'union avec le jardin Lecoq, constituent l'une des illustrations de la transformation souhaitée.

Au bord des pistes cyclables

InspiRe n'est pas le seul projet structurant à se préoccuper du cadre de vie. C.réseau, avec ses 58 km de voies cyclables continues et sécurisées comporte, lui aussi, une dimension végétale importante.

Parmi les réalisations récentes, la création de 2,2 km de pistes cyclables sur les boulevards sud Aristide-Briand, Jean-Jaurès et Côte-Blatin a permis d'aménager des espaces végétalisés en plantant 36 arbres en plus des 194 arbres déjà existants et 1 250 m² de linéaires fleuris.

Reverdifier les entrées de ville

Les aménagements liés à la mobilité sont aussi l'occasion de repenser les entrées de villes. Comme l'avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève, transformée depuis deux ans, les entrées de ville sud de Ceyrat et de Cébazat vont également être végétalisées au gré de l'intégration des mobilités douces. Les travaux avenue du Mont-Dore à Ceyrat débutent en octobre pour réaménager l'avenue sur environ 1 km, du pont de Journiat à la bretelle entre l'avenue de Beaumont et l'accès à la rocade. Ils prévoient, d'ici l'été prochain, la plantation d'arbres et la création d'une ambiance végétale variée le long du linéaire. Quant à l'avenue de la République de Cébazat, il faudra attendre l'été 2027 pour découvrir la vague verte déferlant le long de la piste cyclable du carrefour des Fourches jusqu'au centre de la commune. •



Sébastien Roussel
**“L’arbre n’est plus
 considéré comme
 un décor mais
 comme un service.”**

Qu’est-ce qui a changé ?

L’arbre n’est plus considéré comme un décor mais comme un service. Végétaliser est un moyen efficace de lutter contre le réchauffement climatique grâce à l’ombre des feuillages et à la fraîcheur créée par la transformation de l’eau en vapeur. Mais les espaces verts jouent également un rôle primordial pour le bien-être et l’apaisement des habitants et donc des quartiers. En végétalisant on propose un voyage et une beauté.

Comment les formats d’espaces verts et les espèces qui les composent ont-ils évolué ?

Jusque dans les années 2000 on voulait des grandes pelouses bien tondues et des grands massifs fleuris. Aujourd’hui, les aménageurs, publics et privés, végétalisent partout où cela est possible, ce qui nous amène à créer des patios de 60 m² ou des parcs de plusieurs hectares en passant par des jardins scolaires dits “cours oasis” de 2 000 m². Les plantations marient espèces locales avec d’autres comme le micocoulier, le mûrier ou le chêne des Pyrénées. Nous recueillons des données sur les pratiques d’autres pays aux températures élevées comme le Liban ou le Mexique.

La façon de végétaliser a-t-elle également changé ?

Végétaliser en 2024 ce n’est pas que planter. On ajoute tout d’abord de la terre au sol urbain pour que l’eau puisse y pénétrer et y circuler. Pour les plantations, le concept de « forêt mosaïque » est apparu. Une première plantation d’arbres pionniers à croissance rapide comme les érables offrira assez vite de l’ombre et du vert aux habitants. Ces pionniers permettront à une deuxième vague, des chênes par exemple, de profiter de leur ombre pour croître et les dépasser pour qu’une troisième vague, où l’on peut trouver les épineux, pousse à son tour. C’est ainsi que Saint-Jacques accueillera plus de 60 essences d’arbres et d’arbustes de tailles et de ports variés accompagnés de grandes prairies fleuries. •

Paysagiste DPLG de l’Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) Versailles et titulaire d’un Master II, Jardin, Historique, Patrimoine et Paysage de l’ENSA Versailles, Sébastien Roussel est associé et directeur de projets paysage au sein du cabinet Devillers et associés et en charge de la conception du futur parc de la Muraille dans le quartier Saint-Jacques. Il revient sur les bienfaits de la végétalisation urbaine et sur la nécessité de trouver de nouvelles espèces et de nouvelles façons de planter.

Le végétal a-t-il trouvé une nouvelle place en milieu urbain ?

L’arbre est devenu le point de départ de tous les aménagements urbains. Lassés du minéral, les habitants des villes, devenues métropoles, ont éprouvé le besoin de se rapprocher de la verdure et du vivant. Il y a une dizaine d’années, les paysagistes se sont alors vus confier des commandes d’aménagement urbain. Les mentalités ont changé et aujourd’hui, comme à Saint-Jacques, la conservation des arbres existants est un préalable qui n’existait pas il y a quinze ans.

LE TRUC EN +

L’entretien des arbres et des espaces végétalisés

Comment prendre soin des arbres ?

La Métropole a élaboré avec l’Office national des forêts une **Charte de l’Arbre** qui formalise ses engagements en faveur de la préservation du patrimoine arboré, de sa gestion et de son enrichissement. Elle constitue un référentiel pour les actions des services métropolitains et communaux et pour celles de tous les prestataires susceptibles d’intervenir sur les arbres métropolitains. •

Comment planter des arbres ?

On plante des arbres jeunes, car leur réseau racinaire est moins étendu, et donc moins fragile, ce qui facilite leur adaptation. Il est nécessaire de tenir compte de la saison, de la qualité du site et de l’adaptabilité de l’espèce sélectionnée. Le “nouveau planté” bénéficie aujourd’hui de 18 m³ d’un mélange terre/pierre contre 1 m³ auparavant.

Quand on doit supprimer un arbre, la réimplantation est étudiée en fonction des facteurs de risques car elle est très coûteuse et possiblement vouée à l’échec. •

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre d’un partenariat entre Clermont Auvergne Métropole et l’INRAE, le quartier Saint-Jacques Nord est devenu un laboratoire en plein air durant 18 mois avec le projet PETONCLE. Objectif : identifier les caractéristiques des espèces présentes et futures pour créer un plan de gestion des nouvelles plantations. Le projet a permis de suivre l’essence la plus représentée : le tilleul. •



Pourquoi couper des arbres ?

La Métropole fait tout pour éviter l’abattage des arbres mais il est réalisé dans trois situations :

- l’arbre est malade. Fragilisé, il peut devenir dangereux ou contaminer les autres arbres,
- l’arbre crée des dégâts sur l’espace public notamment à cause de ses racines,
- l’arbre ne peut s’intégrer dans un nouvel aménagement public dont la “vertu” environnementale est supérieure. Dans ce cas, un remplacement est effectué si possible sur le même site, sinon sur un autre lieu. Par exemple, dans le cadre du projet InspiRe, pour 1 arbre coupé, 8 seront plantés.

La coupe est réalisée durant les périodes les moins impactantes pour la faune (hivernage, nidification...). •

La gestion différenciée, c’est quoi ?

Elle consiste à adapter le mode d’entretien d’un espace en fonction de son utilisation et de sa localisation avec des zones entretenues et d’autres plus sauvages, où la nature reprend ses droits. Elle présente un triple avantage :

- écologique : suppression des produits chimiques, pour préserver l’environnement, la santé et la biodiversité,
- économique : réduction de la consommation d’eau et des surfaces tondues régulièrement,
- social : aménagements adaptés à l’utilisation par les habitants •

MICKAËL PECAUD, plus break la vie



1988

NAISSANCE À RIOM

2002

DÉCOUVERTE DU
HIP-HOP À L'ÂGE
DE 14 ANS

2013

CRÉATION DU COLLECTIF
SUPREME LEGACY

2017

HIP-HOP CULTURE,
PREMIER SPECTACLE
DE LA COMPAGNIE

2018

CHAMPION DE FRANCE
BBOY FRANCE

2024

OUVERTURE DU
SUPREME LEGACY
STUDIO À CLERMONT-
FERRAND

Danseur, chorégraphe et maître d'orchestre du collectif Supreme Legacy, Mickaël Pécoud est l'un des noms incontournables du hip-hop au niveau international et l'une des personnalités qui comptent dans le paysage culturel de Clermont-Ferrand.

Narratable. Quand Mickaël Pécoud est lancé sur le hip-hop, son parcours et celui, indissociable, du collectif Supreme Legacy... difficile de l'arrêter.

Tout a commencé à l'âge de 14 ans "en vacances avec mes parents, du côté de Cerbère, un cypher (cercle entourant un affrontement de danseurs) était formé ; j'ai passé la tête et... « faut que je fasse ça... » est la seule pensée qui me soit venue." Peu lui importe que le lieu de villégiature abrite des fonds marins exceptionnels, Mickaël plonge la tête la première... dans le hip-hop.

Il reçoit aujourd'hui dans les 600 m² du studio Supreme Legacy Studio, flambant neuf, à la fois salle de cours et de répétition, bureaux, espace graff, salon, cantine...prêt pour accueillir plus de 200 élèves répartis sur 18 cours.*

Graff, danse, rap... le hip-hop c'est une culture, un ensemble de pratiques certes mais un état d'esprit qui colle parfaitement avec celui de Mickaël : respect, échange et partage. "Et travail" ajoute celui qui ne s'arrête jamais. Dans le monde des collectifs de hip-hop, Mickaël se démarque en effet par son rythme : quasiment un spectacle par an pour celui qui a sorti sa huitième création en septembre. "Au lieu de regarder une série, je me pose avec un calepin et je note toutes les idées qui arrivent, ça vient tout seul, je dois canaliser en permanence. Le déclic peut venir d'un son, d'un membre du collectif" La chose paraît facile mais si Mickaël arrive à donner corps sur un rythme soutenu à ses inspirations c'est aussi parce qu'il... travaille. Beaucoup. Mais le maître à danser de Supreme Legacy préfère mettre en avant l'investissement des autres.

"On fonctionne plus sur la motivation que sur l'âge" continue Mickaël Pécoud. Illustration par l'exemple : Bboy Lucky. Arrivé au Supreme à 6 ans et demi en

baby hip-hop, il était surclassé au bout d'un an. "Parce qu'il était mordu et qu'il bossait ses mouvements toute la semaine." Résultat : une évolution très rapide pour un danseur passé professionnel à 14 ans, qui a quasiment tout gagné au niveau national et qui a bien failli représenter la France aux JO. Cette discipline, ce mental, il vient aussi en participant aux battles, ces affrontements très codifiés contre d'autres équipes. "Ça provoque, ça titille, mais c'est très sain. C'est une bonne façon de prendre de l'assurance... et de bonnes leçons devant parfois plus de 1 000 personnes qui jugent et qui commentent." C'est là que le collectif – le mot est primordial pour Mickaël – joue son rôle : 2023, une équipe du Supreme Legacy arrive à la World battle du Portugal, leur première grosse compétition internationale**. Les meilleurs sont là. "On n'était pas bien préparés mais on s'est motivés, on s'est resserrés comme jamais et on a fait un super parcours !". Après s'être qualifiés dans le Top 16 sur les 70 équipes participantes, ils éliminent facilement les Portugais, les Japonais et se font sortir d'un point seulement, en demi-finale par l'équipe qui a représenté la Chine aux JO cet été.

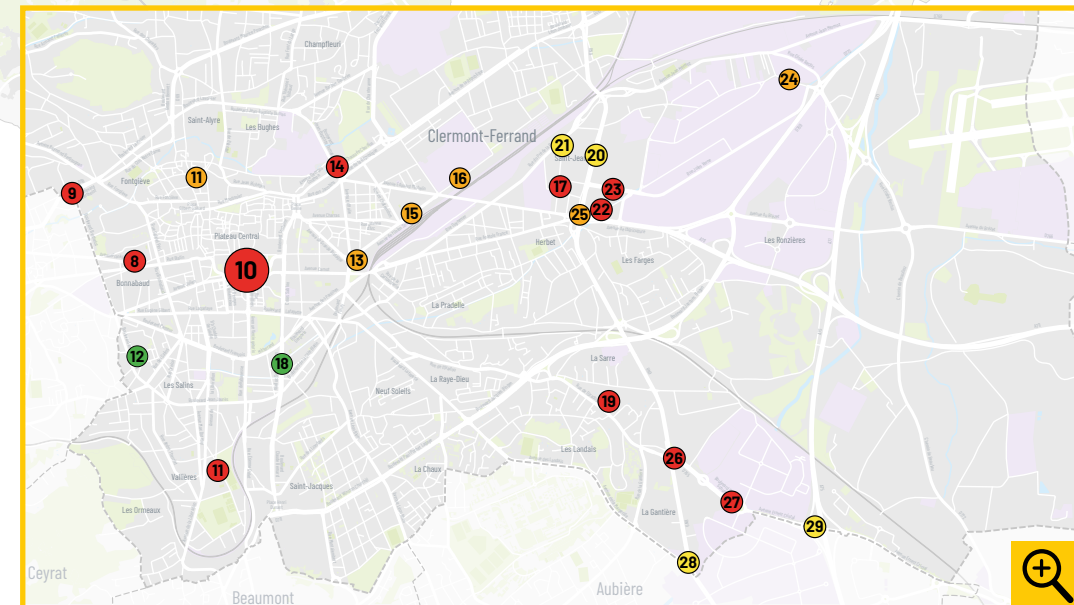
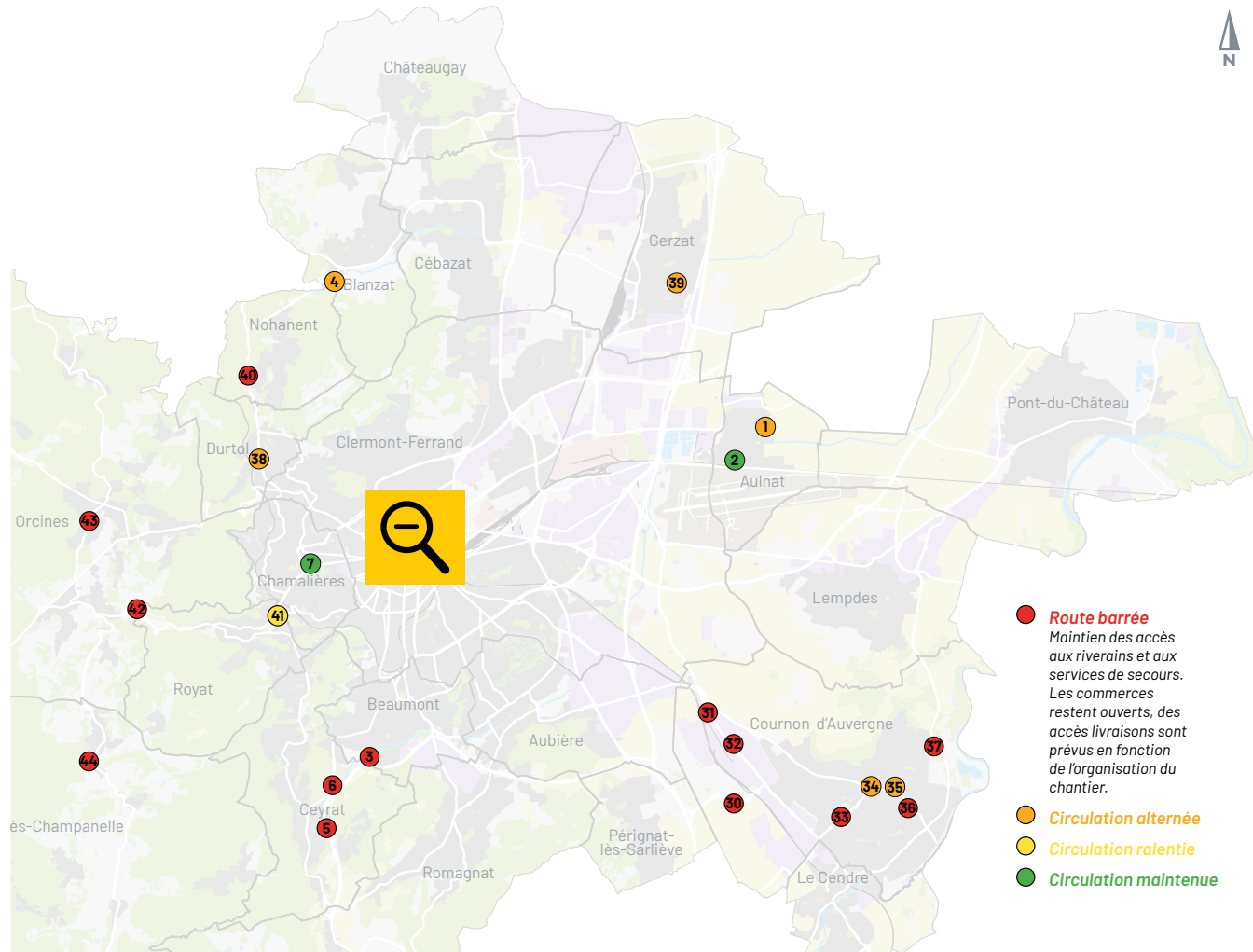
De plus en plus en retrait comme danseur, Mickaël trouve l'essence de son travail dans la création et la direction d'artistes. "Quand je suis sûr que mon concept n'a jamais été utilisé, j'organise rapidement des sessions au labo avec les gars avec qui j'ai envie de travailler. Et, très important, je les laisse toujours faire un premier jet sans intervenir et ensuite, c'est un dialogue. C'est un plaisir différent et plus facile que d'avoir de multiples casquettes à porter. Et puis danser... c'est dur !" Au cœur du Supreme Legacy Studio, Mickaël jette un coup d'œil autour de lui et lâche, apparemment fier "On a créé la structure dont je rêvais à 14 ans...". •

*Avec le soutien logistique et financier de Clermont Auvergne Métropole.
**Lucky, 17 ans seulement, a cette année fini second au World Battle 2024 qui se sont déroulés du 30 août au 1^{er} septembre.

LE OFF DE LA MÉTRO

Parmi les "lieux" où l'on peut apercevoir Mickaël Pécoud, le plus étonnant est sans doute... Netflix. "Un des tous premiers danseurs de hip-hop de France s'appelle Niko Noki. Il a conseillé les producteurs de « Le monde de demain », la mini-série qui raconte l'ascension du mouvement dans l'hexagone via, notamment, la formation du Supreme... NTM. Il m'a apprécié, on a échangé et il a demandé aux producteurs de m'intégrer à l'équipe de danseurs de la série. Mickaël a eu par la suite la chance de rencontrer Joey Starr mais a dû expliquer à ses jeunes camarades de qui il s'agissait..." •

CARTE DES PRINCIPAUX CHANTIERS OCTOBRE 2024



LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Aulnat

1 Avenues Pierre-de-Coubertin, Jean-Jaurès, Saint-Exupéry
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, travaux de réseaux Enedis et GRDF préparatoires au projet InspiRe, construction d'un local d'exploitation
En cours : fin des travaux avril 2025

2 Rue Yuri-Gargarine
Travaux de réseaux GRDF dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin des travaux fin octobre 2024

Beaumont

3 Avenue du Stade
Travaux de réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin des travaux fin octobre 2024

Blanzat

4 Route de Nohanent, boulevard du Peyrat, route de Sayat
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, travaux d'aménagement
En cours : fin des travaux fin mars 2025

Ceyrat

5 Rue de Montrognon
Travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin des travaux fin octobre 2024

6 Avenue du Mont-Dore
Travaux d'aménagement, création d'un itinéraire cyclable intégrant une voie verte
En cours : doctobre 2024 à l'été 2025

Chamalières

7 Avenue de Royat
Travaux d'enfouissement de réseaux dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin des travaux d'enfouissement des réseaux à l'automne 2024

Clermont-Ferrand

8 Avenue Franklin-Roosevelt
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux en septembre 2025

9 Boulevard Berthelot, av. Raymond-Bergougnan
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : changement de phase en novembre 2024, fin des travaux prévue à la fin de l'été 2025

10 Plateau central (axes Blatin-Carnot et Ballainvilliers-Vercingétorix)
Travaux d'aménagement InspiRe
Démarrage des travaux d'aménagement sur la partie Ouest de la rue Blatin fin septembre 2024. Démarrage des travaux d'aménagement des Allées du Cardo
En cours : fin des travaux fin 2025

11 Rue Ponçillon
Aménagement, création de piste cyclable
En cours : fin des travaux en mars 2025

12 Place Regensburg
Travaux d'aménagement, amélioration du cadre de vie et végétalisation
En cours : fin des travaux en septembre 2025

13 Boulevard Fleury, square de la Jeune-Résistance
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux à l'automne 2025

14 Rue du Souvenir-Français
Aménagement du jardin place des Carmes
En cours : fouilles archéologiques sur le jardin jusqu'en novembre 2024

15 Avenue de l'Union-Soviétique, Édouard-Michelin, rue Niel
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux à l'automne 2024

16 Rues Auger et Estaing
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux à la fin de l'année 2025

17 Rue Aubrac
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux à l'automne 2025

18 Viaduc Saint-Jacques
Réfection du viaduc, sécurisation
En cours : fin des travaux en février 2025. Fermetures de nuit les 14 et 28 octobre

19 Rue de l'Oradou
Travaux d'aménagement, travaux de réseaux préparatoires au projet InspiRe
En cours : plusieurs fronts de chantiers simultanés et évolutifs, fin des travaux fin 2025

20 Boulevard Saint-Jean
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin des travaux en janvier 2025

21 Rues Charolais, du Pré-la-Reine et Chappe
Travaux d'aménagement du futur parc Saint-Jean
En cours : fin des travaux à l'été 2025

22 Rue Jules-Verne
Travaux de réseaux de télécommunication dans le cadre du projet InspiRe
En cours : de fin août 2024 à avril 2025

23 Rue Gutenberg
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, travaux de réseaux préparatoires au projet InspiRe
En cours : jusqu'en février 2025

24 Rue Bernard-Palissy
Travaux de réseaux de télécommunication dans le cadre du projet InspiRe
À venir : de fin octobre 2024 à mars 2025

25 Rue et Impasse Képler
Travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin des travaux début novembre 2024

26 Carrefour Flaubert/Schuman/Oradou
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux en avril 2025

27 Boulevard Robert-Schuman (rond-point de la patinoire)
Création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fermeture du sens de circulation de Clermont-Ferrand vers Cournon-d'Auvergne jusqu'à mi-décembre. Réouverture du sens de circulation de Cournon-d'Auvergne vers Clermont-Ferrand
À venir : démarrage des travaux d'aménagement en novembre 2024 pour un an environ

28 Pont de l'Artière
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux en novembre 2024

29 Avenue Ernest-Cristal
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux en octobre 2025

30 Boulevard Danielle-Mitterrand
Travaux de réseaux et d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux en octobre 2025

31 Avenues du Maréchal-Leclerc, d'Aubière, bd Charles-de-Gaulle
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement et travaux préparatoires au projet InspiRe
En cours : fin de phase en novembre 2024

32 Boulevard Charles-de-Gaulle
Travaux de réseaux électriques dans le cadre d'InspiRe
En cours : fin des travaux début novembre 2024

33 Avenue de la Libération
Travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux fin avril 2025

34 Place Joseph-Gardet
Opération Cournon Cœur de Ville
En cours : fin des travaux fin août 2025

35 Avenues de la Liberté et du Pont
Travaux de réseaux préparatoires au projet InspiRe, travaux d'aménagement
En cours : fin des travaux au printemps 2025

36 Avenues Édouard-Herriot, Jean-Moulin, rues Voltaire et Victor-Hugo
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, aménagements et travaux de réseaux préparatoires au projet InspiRe
En cours : fin des travaux de réseaux rue Voltaire en décembre 2024, fin de phase en février 2025

37 Avenue Jules-Ferry
Construction de locaux d'exploitation et travaux d'aménagement InspiRe
En cours : fin des travaux en avril 2025

Durtol

38 Avenue de la Paix, route de Durtol, av. du Puy-de-Dôme, av. Bergougnan
Travaux de réseaux, construction d'un parking, terminus et de locaux d'exploitation dans le cadre du projet InspiRe
En cours : travaux d'aménagement à partir doctobre 2024 jusqu'à avril 2025

Gerzat

39 Rue des Martyrs
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement et travaux de voirie dans le cadre d'une opération d'aménagement
À venir : travaux d'aménagement à l'automne 2024 jusqu'à mi-2025

Nohanent

40 Route de Clermont-Ferrand et rue des Rosiers
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, travaux de voirie
En cours : fin des travaux à la mi-décembre 2024

Royat/Orcines

41 Parking Saint-Victor
Travaux de réaménagement du parking et des stations de bus dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin des travaux en septembre 2025

42 Routes du Puy-de-Dôme et de Royat, avenue du Puy-de-Dôme
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin des travaux en 2025

Orcines

43 Rue de l'École, et village du Cheix
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
À venir : début des travaux début novembre 2024 jusqu'à avril 2025

Saint-Genès-Champanelle

44 Traversée de Manson
Opération d'aménagement
À venir : début des travaux mi-octobre 2024 jusqu'à avril 2025

Chamalières - rue de la Papeterie - erratum : une erreur s'est glissée dans le précédent numéro du magazine, des travaux ne sont pas programmés sur le réseau de chaleur rue de la Papeterie à Chamalières



Travaux : indemniser pour soutenir le commerce

Un dispositif d'indemnisation a été mis en place par Clermont Auvergne Métropole en collaboration avec le SMTC-AC (Transports en commun de l'Agglomération Clermontoise), la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Une commission indépendante étudie les demandes d'indemnisation des commerçants.

2001. Travaux du tramway. La Ville de Clermont-Ferrand fait figure de pionnière en mettant en place une commission permanente destinée à indemniser les artisans et commerçants pénalisés par les travaux. De nombreuses collectivités suivront son exemple.

2024. Cette fois-ci, il s'agit des travaux d'aménagement urbains (C. réseau, InspiRe) et de la mise en place du réseau de chaleur qui peuvent avoir un impact sur les commerçants et artisans des secteurs concernés. Sans être une obligation légale, cette indemnisation permet de soutenir l'activité commerciale.

Près de 880 000 euros depuis 2019

La Commission permanente d'indemnisation amiable métropolitaine (CPIAM), qui fonctionne sous forme de guichet unique, examine les demandes des professionnels pour des dommages causés par les travaux publics de différents maîtres d'ouvrage : Clermont Auvergne Métropole, Ville de Clermont-Ferrand et communes membres

de la Métropole, SMTC-AC et délégataires de la Métropole intervenant sur le réseau de chaleur urbain.

Indépendante, cette commission est présidée par un professionnel du droit et composée de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme, de Clermont Auvergne Métropole, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme, de l'ordre des experts comptables et de représentants de la Banque de France et de l'Urssaf.

Depuis 2019, 879 136 euros ont été versés aux commerçants qui connaissent une perte de leur chiffre d'affaires supérieure à 5 % en raison des chantiers (541 051 euros pour les travaux engagés par la Métropole et 338 085 euros au titre des travaux InspiRe (SMTC - Métropole).

Un soutien bienvenu, mais l'essentiel reste bien le maintien de l'activité par le commerce. Alors, vous aussi, n'hésitez pas à soutenir vos commerçants, en continuant à leur rendre visite ! •

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE INDEMNISATION ?

- Le commerce doit se situer sur le front de chantier des travaux.
- Le préjudice est limité à la période effective des travaux.
- Les travaux doivent durer plus d'un mois.
- Le commerce doit être implanté depuis plus d'un an avant le début des travaux.
- La perte du chiffre d'affaires doit être supérieure à 5 %.
- Le dossier doit être envoyé complet moins d'un an après la fin des travaux.
- Les indemnisations ne concernent pas les grands groupes commerciaux sauf lorsqu'il s'agit de commerces franchisés.

+ Pour déposer un dossier de demande, rendez-vous sur : www.clechantier.fr /En pratique/Indemnisation des commerçants
Contactez le secrétariat de la Commission au 04 43 76 24 25 ou par courriel cpiam@clermontmetropole.eu



Wilfried REBOISSON

Responsable de la gestion du patrimoine arboré

Wilfried Reboisson est responsable de la gestion du patrimoine arboré au sein de la Métropole. Rencontre avec un technicien discret mais passionné.

Quelles sont vos missions ?

L'équipe dont j'ai la responsabilité est composée de 2 chefs d'équipe et 13 élagueurs formés aux soins des arbres. Nos missions sont multiples. Il faut tout d'abord assurer, au quotidien, la gestion de l'ensemble des 15 000 arbres d'alignement de la ville de Clermont-Ferrand et de plus de 20 000 arbres dans les parcs, squares, cimetières et écoles que nous entretenons en effectuant une veille phytosanitaire, en les soignant, en les taillant si besoin. Nous intervenons également auprès des autres communes de la Métropole qui font appel à nous au cas par cas. Notre métier évolue énormément. Par exemple, avec le réchauffement climatique, l'élargissement de la palette végétale est essentiel pour faire des choix pertinents pour la pérennité des nouvelles plantations.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

Le fait de travailler pour les générations à venir ! On participe à l'amélioration de la qualité de vie des gens et au maintien de la biodiversité en ville. Même si l'arbre peut apporter une gêne pour certains, quand il n'y en a pas, on nous en réclame ! C'est un élément du paysage urbain, un marqueur, qui permet aux gens de s'apaiser. J'aime également le dialogue constant et enrichissant qui existe avec les architectes paysagistes ou les pépiniéristes pour le choix des espèces, par exemple. Aujourd'hui, l'esthétique n'est plus le seul paramètre : l'arbre doit résister aux canicules, doit apporter de l'ombre et de la fraîcheur, il doit être compatible avec la vie urbaine et avec les aménagements en place ou à venir. C'est aussi un métier où l'on doit être humble, à l'écoute et pas dogmatique car on travaille avec du vivant ! Planter le bon arbre au bon endroit n'est pas simple. Pour qu'il ait un bon développement, il faut que j'intervienne le moins possible. On doit également veiller à diversifier les espèces pour éviter la propagation de maladies. Alors nous varions les essences. On utilise des plantes locales et d'autres issues du pourtour méditerranéen, plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques. •



35 000
arbres sont surveillés
par Wilfried et son équipe.

LE OFF DE LA MÉTRO

"J'ai un parcours qui m'a mené du CAP au BTS (en passant par le BEP et le Bac Pro) au lycée agricole Louis Pasteur (Marmilhat) de Lempdes. J'ai effectué mon tout premier stage au jardin botanique où je travaille aujourd'hui. Je me souviens y avoir réalisé un herbier... de mauvaises herbes." •

INNOVATION

Habelo devient Reebike



Tout roule pour Habelo ! Cette société créée à Clermont-Ferrand, en 2022, qui transforme les vélos classiques en électriques, poursuit sa belle ascension. Elle a racheté en avril dernier son principal concurrent basé à Nice (Teebike) pour devenir Reebike. La société clermontoise devient ainsi la "première marque française dédiée à l'électrification des vélos" et compte 10 salariés, dont 6 à Clermont. "Le principe reste le même, assure Quentin Lopez, co-fondateur. Nous proposons à nos clients des kits d'électrification très faciles à installer pour les particuliers et de différentes capacités". Depuis sa création Reebike a déjà vendu 5 000 kits. Prochain objectif : "faire le même chiffre en un an et développer l'export". Initialement installée en pépinière d'entreprises, Habelo vient d'emménager dans l'Hôtel d'entreprises du Brézet et bénéficie ainsi des conditions optimales pour entrer dans une nouvelle phase de développement.

APPLICATION

Booklink, le "Tinder" des livres



Angélique Carreno, passionnée de lecture, a mis au point Booklink, surnommé "le Tinder des livres". Étudiante en médecine et psychologie, originaire de Lempdes, cette jeune femme de 19 ans a imaginé une appli mobile gratuite plutôt maline, reprenant les codes des applications de rencontre. "On entre ses préférences de lecture, on swipe et ça matche ! On peut aussi discuter avec ceux qui ont matché les mêmes livres que vous", résume-t-elle avec

enthousiasme. En février, Angélique a lancé une campagne de crowdfunding. "J'ai levé 8 500 €". De quoi donner des ailes à cette jeune entrepreneuse. "Quand je vois l'enthousiasme que mon appli suscite, cela me rend très optimiste".

INSERTION

L'Onde Porteuse : c'est le chantier !



L'Onde Porteuse, média inclusif unique en France, engagé dans l'insertion par la radio et la création de contenus, lance l'opération Chantier Culture, en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole et avec le soutien du Fonds Social Européen. Il s'agit de mieux faire connaître les métiers de la culture et ses acteurs aux personnes en précarité sociale. Du 16 septembre au 6 décembre, une dizaine de personnes vont pouvoir participer à cette formation.

+infos 04 73 28 45 51 / 06 48 62 79 81

STARTUP

Wellness Prévention lève 1 million d'euros

Spécialisée dans l'innovation au service de la santé en entreprise, Wellness Prévention, poursuit sa croissance. Née en 2018, la startup clermontoise, implantée au sein de la pépinière de la Pardieu, vient de lever 1 million d'euros auprès de Rise Club (fonds d'investissement créé par les ex-dirigeants de Babymoov) et le Crédit Agricole. Cette nouvelle levée va permettre de recruter quatre personnes et cinq alternants.



Opération "Coup de Pouce" : "un dispositif bienvenu !"

Clermont Auvergne Métropole renouvelle son appel à projets pour accompagner l'installation et le développement de commerces de proximité dans les communes de la métropole. Zoom sur deux belles réussites.

Romain Dajoux est un néo-Clermontois heureux ! Installé depuis janvier rue du Port, cet ancien Parisien originaire de la région d'Amberlaine a ouvert dans la rue piétonne une boutique d'encadrement "Le Cadre Noir". "J'ai décidé de m'offrir une deuxième vie ! Je ne regrette vraiment pas. Ma boutique tourne très bien", sourit le quadragénaire qui a pu bénéficier du fameux "Coup de pouce", un "dispositif vraiment bienvenu". "J'ai fait une formation auprès de la Chambre de métiers et lorsqu'on m'en a parlé en août 2023, j'ai tout de suite candidaté. C'était simple et j'avoue que cela m'a bien aidé à démarrer mon activité. Sans cette aide de 5 000 euros, les choses auraient été beaucoup plus compliquées financièrement".

proximité", souligne la Métropole. Les entreprises éligibles sont ces PME de 0 à 10 salariés, à l'instar de celle de Lydie Guilhot, coiffeuse indépendante, installée à Aubière depuis 2018, qui a pu elle aussi bénéficier du dispositif. "J'ai obtenu une aide de 6 800 euros pour rénover mon salon entièrement et me permettre d'embaucher une personne supplémentaire. J'ai pu refaire totalement ma décoration, changer les bacs à shampoing et aménager un local de repos pour mes salariés. Sans cette aide je n'aurais sûrement pas pu faire autant de travaux. Cela m'a aussi permis de relancer mon activité et d'augmenter ma clientèle. C'est important en tant que commerce de proximité de pouvoir se renouveler", explique la patronne du salon qui emploie désormais trois personnes.

Depuis plusieurs années, la Métropole, en partenariat avec la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat* et Initiative Clermont Métropole, met en place des subventions pour aider les petites entreprises du commerce de proximité, de l'artisanat et des services à s'installer ou à se développer. "L'objectif est de redynamiser les centres-villes, les centres-bourgs, des quartiers sensibles et des quartiers correspondant aux périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de



La date limite de dépôt des dossiers pour le prochain appel à projet est fixé au vendredi 10 janvier 2025.

+ infos sur investinclermont.eu

* Chambre de Commerce et d'Industrie Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme.

Une agence immobilière solidaire qui transforme des vies

En confiant la gestion locative d'un bien à l'AIVS du Puy-de-Dôme (Agence Immobilière à Vocation Sociale), les propriétaires permettent à des familles en difficulté d'accéder à un logement abordable. Un geste de solidarité qui joue un rôle clef dans la lutte contre le mal-logement.



Isabelle Nicorosi confie la gestion de son appartement clermontois à l'AIVS depuis 2022.

UNE PRISE EN CHARGE RASSURANTE POUR LES PROPRIÉTAIRES !

Confier son logement à l'AIVS c'est notamment :

- La garantie des impayés de loyers avec une prise en charge jusqu'à 36 mensualités et la prise en charge de la procédure d'expulsion si nécessaire.
- L'accès au fonds de sécurisation de l'agence qui peut prendre en charge jusqu'à 20 000 euros de dégradations locative par logement.
- Des avantages financiers comme une réduction d'impôts pouvant atteindre 65 %.
- Une prise en charge globale de relation locative ainsi que les démarches liées à l'entretien ou à la gestion d'éventuels sinistres et la réalisation de menus travaux.

Isabelle Nicorosi en est convaincue : l'habitat est un élément majeur d'intégration. Sensible à la problématique du mal-logement, cette habitante de la métropole souhaitait "apporter sa pierre à l'édifice" en mettant un appartement dont elle est propriétaire à disposition d'une famille en difficulté. Pour ce faire, elle a confié la gestion locative de son bien à l'Agence immobilière à Vocation Sociale (AIVS) qui gère plus de 70 logements dans le Puy-de-Dôme.

Initiée en 2020 par Clermont Auvergne Métropole, le Département, l'État et l'Adil 63 (Agence Départementale d'Information sur le Logement), l'AIVS propose des habitations issues du parc privé, et bientôt communal ou intercommunal, aux personnes confrontées à des difficultés économiques et/ou sociales. Sélectionnés selon plusieurs critères (ressources financières régulières, situation administrative stable...), les locataires choisis par l'AIVS disposent, sans limite dans le temps, d'un logement décent adapté à leur situation, d'un loyer inférieur à celui du marché, et d'un accompagnement social personnalisé selon les besoins (aide administrative, conseils sur le quotidien, sur le budget...).

"L'AIVS gère tout, et les services qu'ils mettent en place sont rassurants", estime Isabelle Nicorosi. En tant que

propriétaire, la Clermontoise se sent "protégée" par la garantie Visale qui lui assure une prise en charge rapide des éventuels loyers impayés. En acceptant de louer son bien moins cher que le prix du marché (le propriétaire choisit le montant de loyer selon 3 niveaux), elle bénéficie également d'une réduction d'impôts importante qui lui permet au final "de se rendre utile, sans être perdante". Enthousiaste, Isabelle Nicorosi recommande l'agence : "Je n'ai jamais eu de soucis avec mon locataire. Au contraire, il a même refait la décoration de l'appartement ! Ce n'est que du bonheur !"

Lorsqu'elle parle de l'AIVS, le ton de Sarah est empreint d'une profonde reconnaissance. Menacée de se retrouver à la rue après un accident de parcours, cette mère de famille a pu rapidement rebondir grâce au soutien de l'agence puydomoise. "En une semaine, l'équipe a été en mesure de me proposer un logement dans mes moyens : une maison refaite à neuf" suffisamment spacieuse pour l'accueillir avec ses trois enfants. Déjà bien insérée dans la vie, Sarah bénéficie d'un accompagnement social allégé, toujours utile pour débloquer l'échelonnement d'une facture d'électricité par exemple. "Je ne remercierai jamais assez l'AIVS. Ils m'ont sauvé la vie." •

L'AIVS recherche des logements à louer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Vous souhaitez devenir un bailleur engagé et solidaire ?

+infos contactez l'agence au 04 73 42 73 66 ou par mail sur social@logementsolidaire63.fr

🎧 Retrouvez notre podcast sur clermontmetropole.eu



Des ados entrepreneurs

Pour la seconde année consécutive, la Métropole s'est associée à différents partenaires* pour permettre à 15 jeunes de 16 et 17 ans de devenir entrepreneurs le temps d'un été. Épaulés par deux animatrices, ils ont mené l'expérience de A à Z, du démarchage de clients aux devis jusqu'à la réalisation sur le terrain de missions diverses.

Ce n'est pas une mince affaire de trouver un job d'été quand on n'a pas encore atteint la majorité. À 17 ans, Ceylin en a fait l'expérience : "J'ai envoyé pas mal de candidatures, mais sans le BAFA, c'est compliqué... Et avec mon allergie au pollen, impossible d'aller castrer les maïs."

Scolarisée au lycée Ambroise-Brugière, à Clermont-Ferrand, l'adolescente a été sélectionnée pour intégrer la Coopérative des jeunes en action (CJA) lors d'un atelier organisé dans son établissement par la Métropole. En parallèle, des "job-dating" menés sur le territoire ont permis de choisir 14 autres jeunes motivés pour rejoindre cette expérience collective.

Destiné à leur donner un avant-goût du monde du travail, le programme leur a permis de créer une entreprise qu'ils ont gérée conjointement tout au long de l'été. Répartis en trois groupes (ressources humaines, marketing, finance), ils ont mis en commun leurs aptitudes pour proposer aux particuliers, aux entreprises, aux associations et aux institutions publiques différents services allant de l'entretien d'espaces verts, au gardiennage d'animaux, en passant par des cours de langue, de l'archivage, du nettoyage de vitres... À tour de rôle, ils se sont ensuite rendus sur le terrain pour réaliser les missions obtenues.

"C'était une première expérience professionnelle pour

*État, Ville de Clermont, CD63, CISCA Clermont Auvergne, La Fabrique coopérative, Appuy créateurs, Entreprendre pour apprendre.

EN CHIFFRES

17 missions ont été réalisées par la Coopérative des jeunes en action cet été pour un chiffre d'affaires de 8000 euros.

la plupart d'entre eux", expliquent Mia et Lucille, les deux animatrices qui ont encadré le groupe dans un local mis à disposition par le dispositif. "Nous leur avons laissé le plus d'autonomie possible pour qu'ils puissent expérimenter et apprendre de leurs erreurs."

Récompensés par une rémunération liée au chiffre d'affaires de leur entreprise, les adolescents ont surtout gagné sur le plan personnel. Apprentissage de nouveaux savoir-faire, développement

de l'écoute et de l'expression de son opinion, progression de la confiance en soi... "Je me sens plus à l'aise depuis que j'ai participé à la CJA. Je comprends mieux le fonctionnement des entreprises", estime Elena, 17 ans, qui n'a pas encore décidé de son orientation professionnelle.

De son côté, Mohammed, 16 ans, a "beaucoup appris" lors de cette expérience qui lui a notamment permis de réaliser des devis et factures, d'adopter les bons mots face aux clients et de valoriser par des campagnes de communication le travail de la CJA. Face à ses futurs recruteurs, Emirhan, se sentira quant à lui plus confiant en présentant un CV enrichi et en témoignant d'une expérience significative dans plusieurs domaines professionnels testés dans le cadre des missions obtenues par l'entreprise coopérative. •

+ En savoir plus ? Contactez le service politique de la ville : politiqueville@clermontmetropole.eu - 04 43 76 23 24

🎧 Retrouvez notre podcast sur clermontmetropole.eu

Zone à Faibles Émissions : quelles évolutions ?

On vous dit tout sur la Zone à Faibles Émissions qui s'étend au 1^{er} janvier 2025 à l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne Métropole.



Qu'est-ce qu'une ZFE ?

Une **Zone à Faibles Émissions** est une zone urbaine où la **circulation et le stationnement des véhicules les plus polluants sont interdits**. Son objectif principal est de **réduire les émissions de polluants atmosphériques**, notamment les particules fines et le dioxyde d'azote. **L'État a rendu obligatoire l'instauration de ZFE dans les zones où les valeurs limites de qualité de l'air sont dépassées puis l'a élargi à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants.**



Pourquoi une ZFE ?

Il s'agit avant tout d'une **mesure de santé publique**. Ces zones ciblent les **sources majeures de pollution**, comme le transport routier qui est responsable de **15 % des émissions de particules fines en France**, où la pollution atmosphérique cause **plus de 48 000 décès prématurés chaque année.**



Qui est concerné ?

Afin de **agir pour la qualité de l'air sans pénaliser les citoyens les plus modestes**, les élus métropolitains ont décidé que seuls sont concernés les **véhicules professionnels, Véhicules Utilitaires Légers et Poids Lourds non classés**, c'est-à-dire respectivement immatriculés avant le 30/09/1997 et le 30/09/2001. Ce qui représente environ **600 véhicules sur le territoire métropolitain.**



Périmètre et restrictions

Actuellement, le périmètre de la ZFE est celui de **Clermont-Ferrand**. Au 1^{er} janvier 2025, il s'étendra à l'ensemble du territoire métropolitain afin de respecter le seuil minimal légal de **50 % de sa population.**

Qu'est-ce qu'une vignette Crit'Air ?

Les restrictions des ZFE s'appuient sur les **certificats qualité de l'air dits vignettes Crit'Air**. Placées sur le pare-brise, ces vignettes, qui permettent de **classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes**, peuvent être achetées en ligne : certificat-air.gouv.fr. Elles sont **obligatoires** pour l'ensemble des véhicules circulant et stationnant à l'intérieur d'une ZFE, qu'ils soient concernés ou non par les interdictions.



Des aides pour remplacer les véhicules

Pour **aider les professionnels à se conformer aux nouvelles normes**, différentes aides sont disponibles pour remplacer les véhicules non conformes. La Métropole a notamment mis en place un **fonds d'aide à la conversion** qui vient s'ajouter aux différentes aides de l'État.



↑ Plus d'infos

TRIBUNES

Conformément au règlement intérieur du conseil métropolitain, les groupes politiques représentés à la Métropole disposent d'un espace d'expression libre de 1 800 signes. Pour plus d'équité, la collectivité a fait le choix de réserver exactement la même place à chaque groupe, indépendamment de la représentation de chacun au sein de l'assemblée.

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

LOGEMENT POUR TOUS : UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE

Le logement social n'échappe pas à la crise du logement qui touche l'ensemble des territoires. Cet été, l'Union Sociale pour l'Habitat rappelait notamment que la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), instaurée en 2018 pour compenser la baisse des APL, avait privé le secteur de près de 8 milliards d'euros. Cette mesure a réduit les recettes locatives des bailleurs de 4,5 %, affectant directement leur capacité à investir et à maintenir le parc HLM. Si rien n'est fait pour enrayer cette dynamique, la production annuelle pourrait passer sous la barre des 70 000 logements d'ici 2030, alors qu'il en faudrait le double. En 10 ans, le ratio entre l'offre disponible et la demande est passé de 34 % à 18 %.

Dans ce contexte difficile, à la fois pour les personnes en recherche de logement et plus largement pour le dynamisme territorial, notre

métropole s'astreint à mettre en œuvre les objectifs ambitieux du Projet Local pour l'Habitat- PLH, avec une production de 2000 logements sociaux par an (dont 1000 sur la ville centre). Ainsi, trois opérations importantes ont été livrées cet été, qu'il s'agisse de la résidence *Caract'R* à Chamalières (47 logements dont 15 en locatif social), de la résidence *Max Dormoy* à Clermont-Ferrand (10 logements sociaux) ou de la résidence du *Foirail* à Cournon-d'Auvergne permettant la rénovation d'un bâtiment construit en 1959 satisfaisant ainsi à l'un des grands autres objectifs du PLH, à savoir celui de performance énergétique. Parallèlement, une convention a été signée le 7 juin avec les quatre bailleurs du territoire, permettant la constitution d'un contingent de logements sociaux gérés uniquement par notre métropole.

Les élus du groupe Socialiste et apparentés

GRUPE DES ÉLUS NON-INSCRITS

UNE PRATIQUE CULTURELLE DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS

En juin dernier, le conseil métropolitain a adopté le plan de financement du 21^e et dernier ECP (équipement communautaire de proximité) : la rénovation et l'extension de l'école de musique de Durtol qui va conforter le maillage de la pratique musicale dans la vallée du Bédat.

Lancé il y a 20 ans, le programme des ECP a contribué à implanter des équipements culturels sur tout le territoire intercommunal et à développer des projets artistiques de qualité dans nos communes : le Carré des Arts à Aubière, le Tremplin à Beaumont, la Vague à Gerzat ou la 2Deuche à Lempdes labellisée "Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes".

Chaque année, nos communes élaborent des saisons culturelles accessibles à tous les âges, tous les goûts et tous les budgets. Par exemple, "la Scène du mercredi" à la 2Deuche permet de découvrir gratuitement de nouveaux talents qui ont parfois débuté leurs carrières sur notre territoire : le musicien Thomas Kahn a été révélé par la programmation estivale de Romagnat.

En facilitant l'accès du plus grand nombre à une pratique culturelle de proximité, nos communes participent au dynamisme artistique de l'espace métropolitain. Elles contribuent également à le structurer par la signature de partenariats : le programme "Hors les murs" proposé par les villes de Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat concoure ainsi à valoriser et à harmoniser le paysage culturel local.

S. Casildas (Aubière), A. Faye, P. Néhémie (Beaumont), AM. Picard, J. Pichon (Ceyrat), R. Darteyre (Châteaugay), F. Carmier (Durtol), S. Pichot, S. Vieira Di Nallo, L. Levi Alvares (Gerzat), H. Gisselbrecht, F. Thouly Voute (Lempdes), L. Ganet (Nohanent), E. Grenet (Pérgnat-lès-Sarliève), L. Brunmurol, C. Lelièvre (Romagnat)
twitter @Groupe_NI - facebook @Groupe.NI.CAM

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

TRANSFORMER NOTRE ÉCONOMIE

Relocaliser l'activité est au cœur d'une politique économique et industrielle écologiste. C'est d'abord réduire les transports donc le carbone ; c'est aussi conserver des capacités productives, de la «souveraineté»... Mais c'est surtout ajuster l'économie aux territoires, à leurs ressources, à leurs limites sociales et environnementales et ce, afin de ne pas obérer la capacité des autres, territoires et générations futures, à répondre à leurs propres besoins.

Or cela implique de penser et planifier un tout autre rapport à la production, non plus fondé sur la satisfaction d'une masse croissante de besoins mais sur notre capacité collective à répondre à nos besoins essentiels sans empêcher les autres et le vivant de faire de même.

C'est donc un défi politique majeur qui appelle des choix sociétaux, financiers, d'aménagement des territoires... choix d'autant plus collectifs

qu'ils sont complexes : relocaliser une production c'est en relocaliser les contraintes, de la production d'énergie à l'emprise foncière en passant par les déchets... et les intérêts divergents.

Il est donc impératif de construire un dialogue territorial de qualité entre tous les acteurs, politiques, économiques, syndicaux et associatifs... C'est d'ailleurs le sens de l'**Alliance pour la transition** lancée cette année dans notre métropole.

Dans le même temps, nous sommes très vigilants quant à la nécessité d'étoffer pas à pas la politique économique métropolitaine : Plan d'action pour l'économie sociale et solidaire, commande publique durable, chartes des zones économiques et de l'entrepreneuriat, feuille de route de la politique économique...

Nous posons là le socle d'un horizon et d'un dispositif ambitieux pour la transition économique et industrielle du territoire.

Les élu.es écologistes

TRIBUNES

GRUPE MÉTROPOLE ET PROXIMITÉ

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris ont fait rêver et vibrer la nation, il est essentiel de rappeler les vertus du sport. Pierre de Coubertin disait si justement : « Le sport va chercher la peur pour la dominer », illustrant ainsi le dépassement de soi. Le sport joue un rôle central dans la vie des collectivités, contribuant à la santé, au bien-être, à l'inclusion sociale et au dynamisme économique. Pour valoriser le sport, il est crucial de développer des infrastructures de qualité et de soutenir les clubs locaux, permettant à tous les habitants de pratiquer des activités physiques dans les meilleures conditions.

Cébazat, Chamalières, Le Cendre et Orcines sont des exemples de cette dynamique avec leurs infrastructures sportives variées. Ces installations permettent aux habitants de s'adonner à diverses disciplines, renforçant ainsi la cohésion sociale.

Groupe Métropole et Proximité : Louis Giscard d'Estaing, Claude Aubert, Marie David, Chantal Laval (Chamalières), Flavien Neuvy, Jocelyne Chalus (Cébazat), Hervé Prononce, Jacqueline Bolis (Le Cendre), Jean-Marc Morvan (Orcines)

Le soutien aux clubs est tout aussi vital. Sur ce point, les villes accompagnent les clubs de sport avec l'attribution de subventions. La métropole le fait également pour les équipes de haut niveau. Au-delà du soutien financier, la mise à disposition des infrastructures de qualité est un élément clé pour permettre le développement du sport dans notre territoire.

Enfin, le sport dynamise l'économie locale en attirant des visiteurs lors d'événements et compétitions, ce qui génère des revenus pour les commerces et accroît l'attractivité de la région. Investir dans le sport, c'est créer un environnement propice à l'épanouissement des habitants et au développement économique du territoire. •

GRUPE INDÉPENDANT ET RÉPUBLICAIN

DONNONS L'ENVIE DES TRANSPORTS EN COMMUN !

Dans ses plans de mobilité et en matière de transport public, la majorité se précipite dans des annonces incohérentes dictées par le fait idéologique, privilégiant la charrue avant les bœufs plutôt que le respect de chaque usager sur des bases réalistes.

Actuellement, le transport public métropolitain n'est de loin pas à la hauteur. Notre vision repose sur un principe simple : il convient avant tout d'**améliorer l'existant** et d'étendre l'offre pour permettre aux transports en commun d'**être plus attractifs**. Nous relevons aujourd'hui divers axes qui contribueraient à une meilleure qualité de service et qui ne sont pas mis au registre des priorités. Il est par exemple essentiel d'**élargir l'amplitude horaire, la couverture géographique**, et de **renforcer la fréquence** des dessertes. De plus, un travail d'**optimisation**

des parcours de bus doit s'opérer, prenant compte de la capacité et de la taille de ces derniers au regard des affluences réelles et attendues.

Un impératif de **propreté**, de **confort** et d'**accessibilité** (PMR) doit être fermement instauré, combiné à une sécurité accrue. Pour rappel, nous avons été les premiers à proposer l'arrêt à la demande en soirée. Nous souhaitons avancer vers une politique globale d'apaisement qui émergera par un retour aux valeurs fondamentales. **Améliorons la fréquentabilité** des bus/trams par la lutte contre la fraude et l'incivisme, terreau du sentiment d'insécurité, contre le harcèlement et les discriminations. Les métropolitains méritent mieux qu'un service low-cost qu'ambitionne pour eux Olivier Bianchi ! La qualité doit primer, à la hauteur des usagers les plus exigeants. •

Julien Bony, président du groupe, Jean-Pierre Brenas, Cécile Laporte, Catherine Pinet-Tallon, Christine Bigouret-Denaes, Yves Ramon.

GRUPE COMMUNISTE ET CITOYEN

ON PREND LES MÊMES LIBÉRAUX, ET ON RECOMMENCE !

Le Président de la République, après 51 jours de "trêve démocratique" qui ont permis aux ministres démissionnaires de préparer un budget encore plus austéritaire que les précédents, a fini par nommer un Premier ministre prêt à poursuivre la politique macroniste, avec la bénédiction du Rassemblement national.

Défense et sécurité obtiennent des rallonges substantielles. Les autres ministères sont mis à la diète : 15 milliards d'économie sont imposés à l'hôpital, l'école, la justice et aux collectivités locales, donc à nos services publics de proximité, par celui-là même qui, depuis 7 ans qu'il est ministre de l'économie et des finances, a ruiné le pays !

Pourtant, les Françaises et les Français ont dit stop !

Battu deux fois dans les urnes, Macron poursuit sans légitimité sa politique séparatiste : exonérer les profits des multinationales et les

Christine Faure

TRIBUNES

GRUPE ENSEMBLE CITOYENS !

LE MÉPRIS CONSTANT DE OLIVIER BIANCHI

Ça n'est un secret pour personne, le président de la Métropole et maire de ClermontFerrand, Olivier BIANCHI, a le sang chaud !

Lui qui prône pourtant le dialogue social, avait quelques mois après sa première élection, en décembre 2014, déjà fait parler de lui en bousculant deux agents de la Ville, syndicalistes CGT, lors d'un comité technique paritaire. Un geste choquant et méprisant à l'égard de celles et ceux qui servent au quotidien la collectivité et ses habitants.

Lui qui a pour habitude de se qualifier de « démocrate », avait exprimé lors du conseil municipal clermontois du 1^{er} octobre 2021 son manque de considération pour son opposition : "vous ne servez strictement à rien". Une suspension de séance avait été demandée. (Extrait disponible sur le site de la Ville de Clermont-Ferrand)

Enfin, récemment, Olivier BIANCHI s'est encore illustré. Des propos insultants à la fin de séance du conseil métropolitain de juin dernier. Des mots violents tenus après un débat pendant lequel Julie DUVERT, élue métropolitaine de Chamalières défendait les artisans, commerçants et transporteurs hautement pénalisés par les difficultés de circulation et de stationnement sur notre territoire : "cette connasse je ne la supporte plus ...".

(Une partie de l'extrait a été supprimé du site de la Métropole)

Les insultes, le mépris et le manque de respect à l'égard des élues et élus n'ont pas leur place dans le débat démocratique.

Si Olivier BIANCHI s'est excusé de ses violences, il serait préférable qu'il considère plus en amont ses agents, ses syndicalistes, son opposition et les habitantes et habitants de notre métropole. •

Les élus du groupe Ensemble Citoyens !

GRUPE GÉNÉRATION.S SOCIAL ET ÉCOLOGISTE

POUR UNE APPROCHE GLOBALE DES POLITIQUES D'INSERTION DES JEUNES

Sur les 49 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans vivant dans notre métropole, près d'un tiers d'entre eux sont sans emploi et hors du système éducatif. Ce sont autant de jeunes qui sont exclus de la vie sociale et professionnelle, précarisés par l'insuffisance de la prise en charge par la solidarité nationale des moins de 25 ans. Compte tenu du contexte politique national et de la perspective d'un prochain budget de l'État marqué par l'austérité, il y a fort à parier que les politiques pour l'insertion et l'emploi soient sacrifiées, dégradant encore un peu plus une situation déjà critique.

Ce constat particulièrement préoccupant appelle une réponse ambitieuse de la métropole. La feuille de route pour l'emploi, l'insertion

et la solidarité adoptée lors du dernier conseil métropolitain détaille, entre autres, les objectifs de renfort de nos politiques d'aide aux jeunes et s'efforce d'articuler nos dispositifs pour plus de transversalité au regard de la complexité et de la multiplicité des besoins.

Ainsi, 2 260 000 € sont mobilisés sur l'année 2024 pour les politiques d'insertion des jeunes, notamment en ce qui concerne l'accompagnement via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ou le Fonds Métropolitain d'Aide aux Jeunes, mais aussi en soutien de nos deux Missions Locales. Si chaque année plusieurs milliers de jeunes sont accompagnés dans le cadre de ces dispositifs, l'enjeu pour la métropole est de monter en puissance pour limiter les trous dans la raquette. Tout en associant les jeunes à la réflexion, il s'agira d'adopter une approche plus globale comprenant les problématiques spécifiques des jeunes : accès au logement, à la formation, à la santé, à la mobilité. •

Les élu-es du groupe Génération-s & apparentés

GRUPE CLERMONT EN COMMUN - FRANCE INSOUMISE

DU GOUVERNEMENT À LA MÉTROPOLE, FAIRE RESPECTER LA DÉMOCRATIE

En nommant Michel Barnier au poste de 1er ministre, Emmanuel Macron a fait le choix de nier le résultat des élections législatives qui ont placé le Nouveau Front Populaire en tête. Avec l'aval du Rassemblement National, il confie le pouvoir à la formation politique arrivée en quatrième place. C'est donc un programme extrêmement minoritaire qui va s'appliquer à la suite de petits arrangements entre partis.

Ce déni de démocratie au plus haut niveau de l'État doit nous interroger également sur nos institutions locales. Les communes dans lesquelles nous habitons ont toutes confié la quasi-totalité de leurs compétences à Clermont Auvergne Métropole. De la voirie jusqu'aux transports en commun, en passant par l'urbanisme, les conseils municipaux ont été dépossédés de tous leurs pouvoirs.

Déjà, certains futurs candidats aux élections municipales ont commencé à afficher des morceaux de programme... En oubliant d'indiquer que les mesures annoncées sont de compétence métropolitaine. Les électorices et électeurs risquent d'être bien surpris, en découvrant que ce n'est pas le programme arrivé en tête dans leur commune qui s'y applique.

Depuis le début de sa présidence métropolitaine, Olivier Bianchi a opté pour une "gouvernance technique", à savoir la mise au rebut des programmes au profit des petits arrangements entre maires. Cette attitude rend impossible tout projet de rupture à la hauteur des enjeux. Et nous savons déjà que la droite ne sera pas si magnanime si elle gagne la métropole. À l'inverse, tout programme sérieux qui prenne à bras le corps les problématiques actuelles doit poser la question de la dé-métropolisation des compétences les plus cruciales. •

Diego Landivar, Marianne Maximi, Fatima Chennouffe-Terrasse



clermont
auvergne
métropole

Place Pourrat,
Quartier Saint-Jacques
Clermont-Ferrand

SI ON VOUS EN FAIT VOIR
DE TOUTES LES COULEURS,
C'EST POUR QUE DEMAIN,
NOTRE VILLE SOIT PLUS VERTE.



Renforcer la place de la végétation en ville permet de créer des îlots de fraîcheur et contribue à un cadre de vie plus agréable.



+ Préparer demain

CLERMONTMETROPOLE.EU